Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ÉLECTRICIEN • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2004 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Représentations, droits et situation des femmes** (17 questions) — **Page 3**

2. **Évolution des métiers et portrait de la femme au début du XXIe siècle** (2 questions) — **Page 10**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Électricien - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 1-Sujet.pdf

1. Représentations, droits et situation des femmes

Le dossier réunit un texte sur les personnages féminins des légendes, une publicité d'électroménager de 1961, un récit historique, des données graphiques sur les femmes et un dessin de presse. Les questions portent sur l'analyse et la comparaison de ces documents, la chronologie des droits, ainsi que l'interprétation d'un tableau et d'une carte européenne.

Question 1. Quelle image de la femme est véhiculée par les légendes ? Justifiez votre réponse à partir du document.

Les légendes représentent les femmes comme passives, naïves, soumises et dépendantes. L'autrice les décrit comme « douces, passives, muettes », préoccupées par leur beauté et « incapables ». Elles sont aussi cantonnées aux tâches domestiques ou présentées comme malveillantes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Une femme passive, soumise et dépendante, définie par sa beauté ou son rôle domestique.

Question 2. Quels sont les points communs aux trois exemples de légendes présentés dans le document ?

Le Petit Chaperon rouge, Blanche-Neige et Cendrillon prennent peu d'initiatives et se trouvent en difficulté. Leur sort dépend d'une aide extérieure, souvent masculine : le chasseur sauve le Petit Chaperon rouge, le prince intervient pour Blanche-Neige et Cendrillon espère être sauvée par un homme. Elles sont aussi associées aux tâches domestiques, à la beauté ou au mariage.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Des héroïnes passives et vulnérables, dépendantes d'une aide extérieure et souvent d'un sauveur masculin.

Question 3. Quelle image de l'homme le document présente-t-il ? Justifiez votre réponse.

L'homme est valorisé comme actif, fort, courageux, loyal et intelligent. Le chasseur secourt le Petit Chaperon rouge et sa grand-mère ; le prince intervient auprès de Blanche-Neige. Il détient ainsi le pouvoir d'agir et de protéger.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'homme est présenté comme actif, courageux, intelligent et protecteur.

Question 4. Selon l'autrice, ces représentations de l'homme et de la femme ont-elles disparu de notre culture ? Justifiez votre réponse.

Non. Pour l'autrice, ces représentations perdurent dans la culture, même si leur influence est parfois atténuée. Elle affirme que la littérature enfantine contemporaine reprend encore des images anciennes et que la culture reste « imprégnée » des valeurs transmises par les contes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Non : elles persistent dans la culture, même si leur influence s'est atténuée.

Question 5. Quelle est la nature du document 2 et de quand date-t-il ?

Le document est une publicité pour des appareils électroménagers, notamment le robot ménager « Charlotte ». Elle date de 1961, comme l'indique la légende sous l'image.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une publicité pour l'électroménager, datée de 1961.

Question 6. Caractérisez l'attitude des deux personnages représentés dans le document 2.

La femme sourit et semble ravie du robot ménager qui lui est offert. L'homme, placé derrière elle, l'enlace affectueusement et lui présente l'appareil. La scène associe donc le cadeau à une attitude tendre, tandis que la joie de la femme souligne la valeur attribuée à cet équipement ménager.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La femme accueille joyeusement le cadeau ; l'homme le lui offre avec affection.

Question 7. Quelles informations le document 2 apporte-t-il sur la répartition des rôles dans la société de l'époque ?

La publicité associe la femme aux travaux domestiques : le robot lui est destiné et le slogan promet à l'homme « des bons petits plats ». L'appareil est présenté comme un moyen de faciliter la préparation des repas, mais la répartition traditionnelle des rôles demeure : la femme cuisine, l'homme en bénéficie.

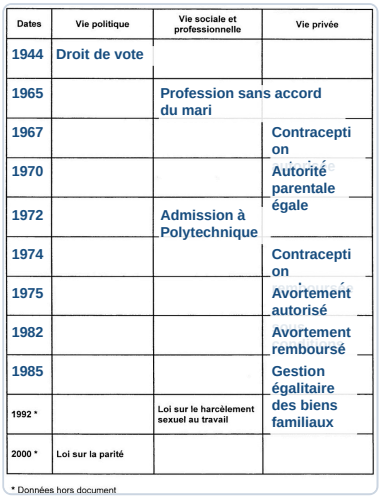
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La femme prépare les repas ; l'homme est présenté comme celui qui en profite.

Question 8. Sur l'annexe 1, à rendre agrafée à la copie, complétez le tableau en inscrivant chronologiquement les acquis des femmes depuis 1944.

Date	Vie politique	Vie sociale et professionnelle	Vie privée
1944	Droit de vote		
1965		Exercer une activité professionnelle sans autorisation du mari	
1967			Contraception autorisée
1970			Autorité parentale égale
1972		Admission à Polytechnique	
1974			Contraception remboursée
1975			Avortement autorisé sous conditions
1982			Avortement remboursé
1985			Égalité des époux dans la gestion des biens familiaux
1992		Loi sur le harcèlement sexuel au travail	
2000	Loi sur la parité		

Les acquis sont reportés dans l'ordre chronologique et dans la colonne correspondant à leur domaine. Les lignes de 1992 et 2000 sont déjà renseignées sur l'annexe.

Annexe 1 complétée : acquis chronologiques



Dates	Vie politique	Vie sociale et professionnelle	Vie privée
1944	Droit de vote		
1965		Profession sans accord du mari	
1967			Contraception
1970			Autorité parentale égale
1972		Admission à Polytechnique	
1974			Contraception
1975			Avortement autorisé
1982			Avortement remboursé
1985			Gestion égalitaire des biens familiaux
1992 *		Loi sur le harcèlement sexuel au travail	
2000 *	Loi sur la parité		

* Données hors document

✓ RÉPONSE À RETENIR

1944 : vote ; 1965 : activité professionnelle ; 1967 : contraception ; 1970 : autorité parentale ; 1972 : Polytechnique ; 1974 : remboursement de la contraception ; 1975 : avortement ; 1982 : remboursement de l'avortement ; 1985 : gestion égalitaire des biens.

Question 9. Citez quatre termes du document 3 montrant que l'acquisition des droits des femmes a été difficile.

Quatre termes ou expressions du document soulignent la difficulté des conquêtes : « années de luttes », « enfin », « arrachèrent » et « au compte-gouttes ».

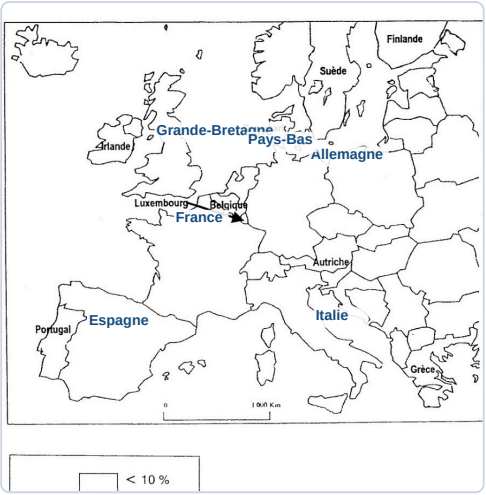
✓ RÉPONSE À RETENIR

« années de luttes », « enfin », « arrachèrent », « au compte-gouttes ».

Question 10. Sur la carte de l'annexe 2, à rendre agrafée à la copie, situez la France, l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Espagne et les Pays-Bas.

La carte se complète en plaçant les pays à leur emplacement géographique : la Grande-Bretagne au nord-ouest du continent, les Pays-Bas au nord de la Belgique, l'Allemagne à l'est de la France, l'Espagne au sud-ouest et l'Italie au sud-est.

Annexe 2 : pays à situer



✓ RÉPONSE À RETENIR

France, Italie, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne et Pays-Bas correctement situés.

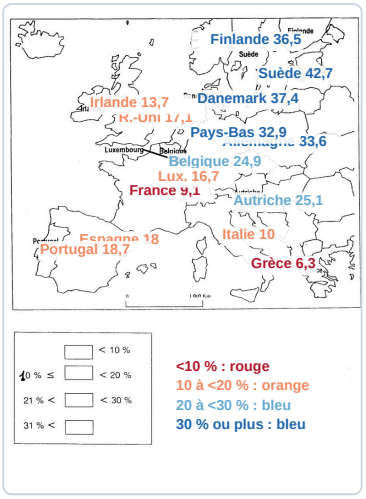
Question 11. Complétez la légende et la carte de l'annexe 2 avec les données du tableau sur la proportion de femmes dans les assemblées parlementaires.

Les catégories de la légende et les pays correspondants sont :

Part de femmes	Pays
Moins de 10 %	Grèce 6,3 % ; France 9,1 %
De 10 % à moins de 20 %	Italie 10 % ; Irlande 13,7 % ; Luxembourg 16,7 % ; Royaume-Uni 17,1 % ; Espagne 18 % ; Portugal 18,7 %
De 20 % à moins de 30 %	Belgique 24,9 % ; Autriche 25,1 %
30 % ou plus	Pays-Bas 32,9 % ; Allemagne 33,6 % ; Finlande 36,5 % ; Danemark 37,4 % ; Suède 42,7 %

Reporter les valeurs dans les pays correspondants et compléter la légende selon ces quatre classes.

Annexe 2 : données parlementaires reportées sur la carte



✓ RÉPONSE À RETENIR

Classes : moins de 10 % ; 10 % à moins de 20 % ; 20 % à moins de 30 % ; 30 % ou plus.

Question 12. Quelle place la France occupe-t-elle en matière de représentation féminine parlementaire ? Justifiez votre réponse.

La France compte 9,1 % de femmes parlementaires. Seule la Grèce, avec 6,3 %, a une proportion inférieure parmi les quinze pays du tableau. La France occupe donc l'avant-dernière place.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Avant-dernière place : 9,1 %, devant la Grèce à 6,3 %.

Question 13. À partir du graphique, présentez la situation des femmes dans les domaines de l'emploi, des diplômes, des salaires et des fonctions d'encadrement.

En 2001, le chômage touche davantage les femmes que les hommes (10,7 % contre 7,1 %), comme le sous-emploi (8,5 % contre 2 %). Parmi les titulaires d'un bac +3 ou supérieur, elles représentent 18,2 %, contre 24,9 % des hommes. Leurs salaires nets annuels moyens sont inférieurs dans les quatre catégories présentées : ouvriers, employés, professions intermédiaires et cadres. Enfin, elles ne représentent que 7 % des chefs d'entreprise, contre 93 % d'hommes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les femmes connaissent plus de chômage et de sous-emploi, des salaires inférieurs et une forte sous-représentation parmi les chefs d'entreprise.

Question 14. Quel paradoxe le document graphique met-il en évidence ?

Le document montre que la progression de l'emploi et des diplômes féminins ne garantit pas l'égalité professionnelle. Les femmes restent plus touchées par le chômage et le sous-emploi, gagnent moins et accèdent beaucoup moins aux fonctions de direction.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Malgré leur présence dans l'emploi et les diplômes, les femmes restent moins bien rémunérées et peu représentées aux postes de responsabilité.

Question 15. Donnez un titre à l'ensemble du document graphique.

Le document compare les femmes et les hommes dans l'emploi, les diplômes, les salaires et l'accès aux responsabilités. Un titre doit rendre compte de ces écarts persistants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Femmes et hommes au travail : des inégalités persistantes.

Question 16. Quelle est la nature du document 6 ?

Le document 6 est un dessin de presse de Chimulus, intitulé « La journée de la femme ». Il est accompagné d'un texte informatif sur l'officialisation de la Journée internationale des femmes en 1977.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un dessin de presse de Chimulus accompagné d'un texte informatif.

Question 17. Quel point de vue le dessinateur exprime-t-il sur la « journée de la femme » ?

Le dessinateur exprime une critique ironique : l'homme, installé devant la télévision, dit à la femme qui fait la vaisselle « Laisse ! Tu la feras demain ! ». Même à l'occasion de cette journée, les tâches domestiques restent à la charge de la femme ; leur répartition n'est pas remise en cause.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La journée ne change pas la répartition inégale des tâches ménagères, ce que le dessin dénonce avec ironie.

2. Évolution des métiers et portrait de la femme au début du XXIe siècle

Le candidat choisit l'un des deux sujets de rédaction, tous deux consacrés à la place des femmes dans la société contemporaine. Il rédige une trentaine de lignes en respectant soit les exigences d'un texte argumenté et structuré, soit les conventions d'un article de magazine avec un titre.

Au choix

Question Sujet 1. Aujourd'hui, de nombreux métiers autrefois réservés aux hommes sont accessibles aux femmes. En vous appuyant sur des exemples précis, donnez votre point de vue sur cette évolution dans un texte d'une trentaine de lignes, argumenté et structuré. La correction de l'expression est prise en compte pour 4 points.

Introduction. L'accès des femmes à des métiers autrefois réservés aux hommes est un progrès : chacun doit pouvoir choisir sa profession selon ses aptitudes, non selon son sexe.

Arguments. Des femmes sont aujourd'hui électriciennes, pilotes, militaires ou cheffes d'entreprise. Leurs compétences montrent que ces métiers ne sont pas naturellement masculins. Cette évolution élargit les choix professionnels et rend les équipes plus diverses. Elle prolonge les conquêtes rappelées dans le document 3, comme le droit de vote en 1944 et la loi sur la parité en 2000. Pourtant, l'égalité reste incomplète : le document 4 souligne des écarts dans l'emploi, les salaires et l'accès aux fonctions d'encadrement. Les préjugés et les discriminations doivent donc encore être combattus.

Conclusion. L'ouverture de ces professions est une avancée majeure, à poursuivre par une égalité réelle de traitement et de responsabilités.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'accès des femmes à tous les métiers est un progrès essentiel, mais l'égalité professionnelle exige encore de combattre les préjugés et les discriminations.

Question Sujet 2. En tant que journaliste dans un magazine, rédigez un article d'une trentaine de lignes sur le thème « portrait et activités de la femme du début du XXIe siècle ». Respectez les règles d'écriture de ce type d'écrit et donnez-lui un titre. La correction de l'expression est prise en compte pour 4 points.

Femmes du XXIe siècle : des parcours pluriels

> Salariée, entrepreneuse, technicienne, mère ou élue : aucun portrait unique ne résume les femmes d'aujourd'hui.

Dans les ateliers comme dans les bureaux, dans la recherche, les services ou la vie politique, elles exercent des activités variées. Certaines choisissent des métiers techniques, longtemps considérés comme masculins ; d'autres dirigent une entreprise ou s'engagent dans la cité. Elles se forment, travaillent et construisent leur parcours selon leurs ambitions.

Mais l'égalité n'est pas acquise. Les données du document 4 montrent des écarts dans l'emploi, les salaires et l'accès aux postes d'encadrement. La loi sur la parité de 2000, évoquée dans le document 5, vise aussi à favoriser l'égal accès aux mandats électoraux. Ces progrès restent à consolider. La femme du début du XXIe

siècle n’a donc pas un profil unique : elle revendique surtout la liberté de choisir sa vie et les mêmes possibilités que les hommes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les femmes du début du XXIe siècle ont des parcours et des activités divers, mais l’égalité des chances et des responsabilités reste à consolider.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'expression française et d'ouverture sur le monde du BP Installations et équipements électriques, session automne 2004. Le dossier comporte 40 points de questions et 20 points de compétence d'écriture. Le code, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Le thème est l'évolution de la place des femmes, étudiée par l'analyse de textes, d'images et de données, puis par une rédaction au choix.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Distinguer les représentations stéréotypées des femmes et des hommes des réalités sociales présentées par les documents.
- Pour une chronologie, relever les dates et les acquis associés, puis les classer et les répartir selon les domaines indiqués.
- Lire un graphique en vérifiant les catégories, la légende, les unités et les valeurs avant de comparer les situations.
- Un texte argumentatif développe un point de vue, des arguments et des exemples dans une structure cohérente.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyez chaque interprétation sur des éléments précis des textes, de l'image ou des données.
- Sur la carte, situez correctement les pays et appliquez les classes de la légende aux valeurs du tableau.
- Complétez et rendez les deux annexes avec la copie, comme demandé dans le sujet.
- Choisissez un seul sujet d'écriture et respectez la longueur, la structure et le type d'écrit requis.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment compléter le tableau chronologique des acquis des femmes ?

Relevez dans le document les dates et les acquis correspondants, puis classez-les chronologiquement. Reportez chaque information dans la colonne appropriée de l'annexe : vie politique, vie sociale et professionnelle ou vie privée.

Q : Comment utiliser le tableau pour compléter la carte parlementaire ?

Repérez d'abord chaque pays sur la carte, puis associez-lui la valeur donnée dans le tableau. Utilisez les seuils imprimés dans la légende pour choisir la classe correspondante et appliquez le même code à chaque pays.

Q : Faut-il traiter les deux sujets de rédaction ?

Non. Le sujet demande de traiter au choix le sujet 1 ou le sujet 2. Dans les deux cas, rédigez une trentaine de lignes et respectez les exigences propres au texte argumentatif ou à l'article de magazine.

Q : Quels critères de rédaction sont explicitement précisés ?

Le sujet 1 doit s'appuyer sur des exemples précis et produire un texte argumenté et structuré. Le sujet 2 doit respecter les règles de l'article de magazine et comporter un titre. La correction de l'expression compte pour 4 points.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2004/BP Électricien - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2004 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Électricien : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.